ITUC - Africa
AFRICAN
REGIONAL
ORGANISATION

ORGANISATION
REGIONALE
AFRICAINE

CSI - Afrique

Mody GUIRO
President
Président
Kwasi ADU-AMANKWAH
General Secretary
Secrétaire Général
Route Internationale d'Atakpamé
Centre FOPADESC Agoè – Nyivé
B.P. : 4401 – Tel. : 00228 225 07 10
Fax : 00228 225 61 13
LOME - TOGO
Email : info@ituc-africa.org
Web : www.ituc-africa.org

Lomé, le 06 septembre 2021

LA CSI-AFRIQUE CONDAMNE LE COUP D'ETAT EN GUINEE-CONAKRY, EXIGE LA LIBERATION IMMEDIATE DU PRESIDENT CONDE ET LE RETOUR A L'ORDRE CONSTITUTIONNEL.

La CSI-Afrique a appris avec une vive inquiétude les derniers événements politiques qui se sont produits en Guinée-Conakry, condamne la tentative de coup d'Etat perpétrée contre le Président Condé, le dimanche 5 septembre 2021 et exige sa libération immédiate.

La prise du pouvoir par la violence et le recours à des moyens anticonstitutionnels menacent de réduire à néant la contribution appréciable d'efforts déployés par les Guinéens pour assurer la paix et la sécurité indispensables au développement durable de leur pays.
La tentative de coup d'Etat en Guinée, qui est la troisième survenue en Afrique de l'Ouest en un an, est très inquiétante et témoigne de la dégénérescence progressive des valeurs démocratiques dans la région. Ce sont les citoyens ordinaires qui, en fin de compte, paieront le prix de l'érosion des institutions démocratiques et se retrouveront sans la protection que celles-ci étaient censées leur apporter.

Tout en condamnant la tentative de coup d'État militaire, il convient également de signaler que de nombreux Guinéens et leurs groupes politiques ont été frustrés par la modification constitutionnelle qui a été effectuée en 2020 pour permettre au Président Alpha Condé de briguer un troisième mandat.
Cela doit servir de leçon à nos dirigeants africains : la tendance à s'accrocher au pouvoir par la manipulation de la constitution suscite des frustrations parmi les citoyens et ces frustrations peuvent facilement être récupérées pour justifier une intervention anticonstitutionnelle comme celle à laquelle nous venons d'assister en Guinée.

Par conséquent, la CSI-Afrique demande aux dirigeants africains de respecter les dispositions des Constitutions de leurs pays relatives à la durée de leurs mandats et de suivre les procédures établies pour obtenir le mandat du peuple. Les dirigeants africains doivent résister à la tentation de modifier la durée des mandats et œuvrer pour le respect de l'Etat de droit.

Kwasi Adu-Amankwah
Secrétaire Général